

Rec. de Pl. Bobl. 1/3

Eloge

de

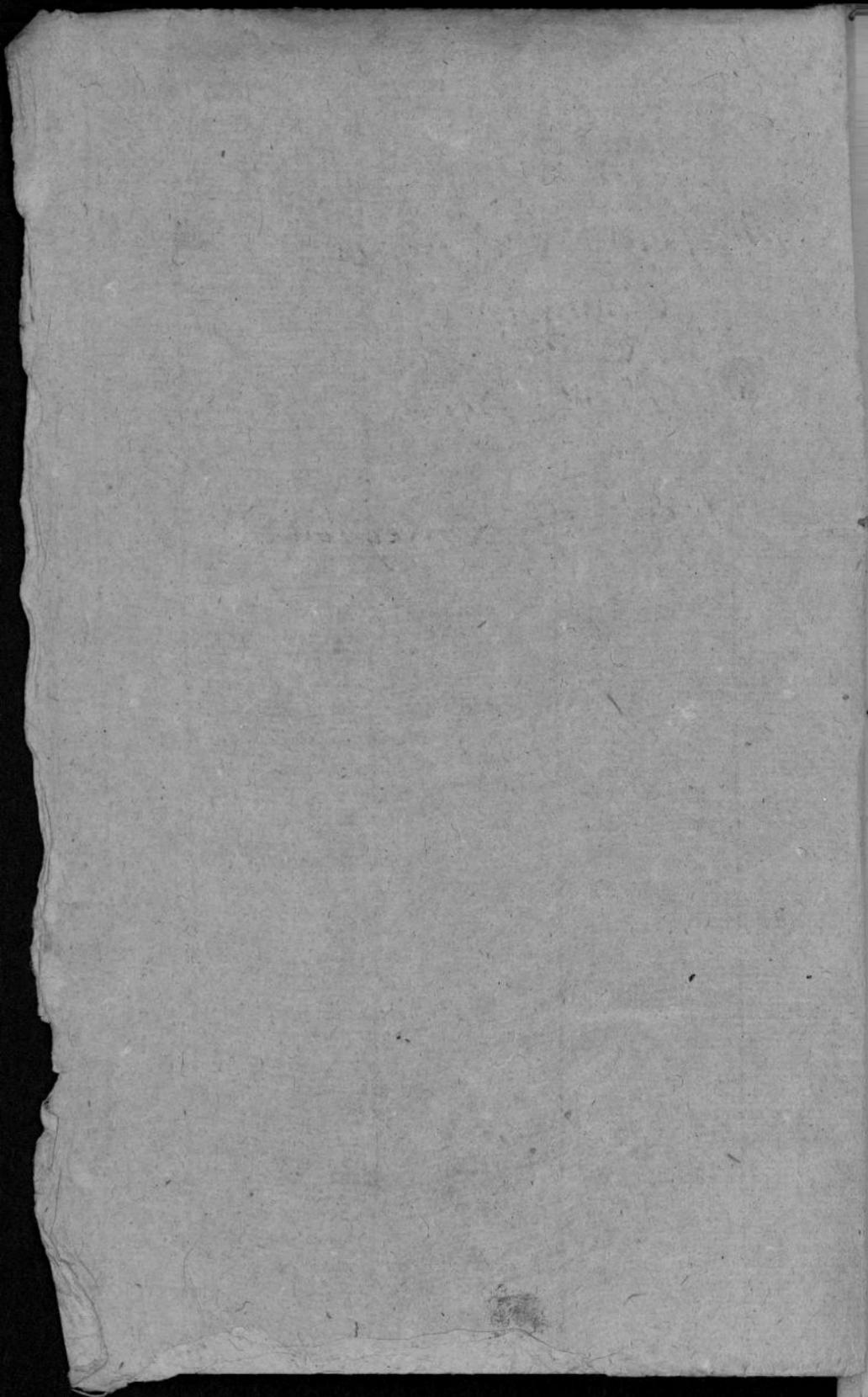
M. Jean Viguerie

Chirurgien
en chef

de l'Hôtel Dieu

par

M. Picot de Lapoyrouse



Resp P/pl 130621/3

NOTICE HISTORIQUE

SUR

M.^r JEAN VIGUERIE,

CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HÔTEL-DIEU SAINT-
JACQUES DE TOULOUSE, CHIRURGIEN
MILITAIRE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES;

Lue dans sa Séance publique du Jeudi 29 Avril
1813, par M. le Chevalier PICOT DE LAPEYROUSE,
Secrétaire perpétuel.

A TOULOUSE;

DE L'IMPRIMERIE DE BELLEGARRIGUE, LIBRAIRE,
RUE DES FILATIERS, 6.^{me} SECTION, N.° 33.

1813.



NOTICE HISTORIQUE

sur

MR JEAN VIGUIERIE

Chirurgien et Chef de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de TOULOUSE, Chirurgien
Maitre,

MEMBRE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES;

Les Gens de Santé ont vu de lui en Avril
1713, par M. le Chevalier de Lamoignon,
Secrétaire perpétuel.

A TOULOUSE,

De l'Imprimerie de BENEZARD, Libraire,
Rue des Cordeliers, au Coin de la Rue de la
Mairie.

1713

NOTICE HISTORIQUE

SUR

M.^r JEAN VIGUERIE,

CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HÔTEL-DIEU S.^t-JACQUES
DE TOULOUSE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES;

Lue dans sa Séance publique du Jeudi 29 Avril 1813, par
M. le Chevalier PICOT DE LAPEYROUSE, Secrétaire
perpétuel.

L'ACADÉMIE a éprouvé de grandes et nombreuses pertes depuis le moment de sa dispersion en 1792, jusques à celui de la reprise de ses travaux en 1807. Pleine du souvenir des Membres qu'elle a perdus, fidèle à ses devoirs, elle a délibéré de payer à la mémoire des Académiciens morts dans cette longue et douloureuse période le juste tribut de ses regrets, et l'hommage public dû à des hommes qui avaient consacré leur vie à des fonctions honorables et utiles, à l'étude et aux progrès des sciences. Elle acquittera successivement cette pieuse dette, à mesure qu'elle parviendra à recueillir les matériaux nécessaires pour com-

*

poser la notice de chacun des trente-deux Académiciens à qui elle veut ériger ce monument modeste, mais véridique, de sa reconnaissance et de ses regrets.

JEAN VIGUERIE, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse, chirurgien militaire, membre de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de cette ville, naquit en 1746, dans la commune d'Hechettes, dans la vallée d'Aure, aujourd'hui enclavée dans le département des Hautes-Pyrénées, de Jean Viguerie et de Dominge Verdier. Des mœurs patriarcales furent la seule distinction dont pouvaient s'honorer ses vertueux parens. Ils eurent une famille nombreuse; Jean Viguerie était le plus jeune de leurs enfans. Ces hommes simples, si près de la nature, entièrement étrangers au commerce du monde, croyaient ne devoir à leurs enfans d'autre éducation que l'exemple des vertus et l'habitude du travail. Contens de pourvoir aux besoins de leur famille, ils n'ambitionnaient pas les dons de la fortune, dont ils ignoraient l'usage. Jean

Viguerie avait atteint l'âge de treize ans ; et il ne savait encore ni lire , ni écrire. Tourmenté par un instinct secret , il dédaignait les occupations et les amusemens de son âge. Le hasard met un livre à sa disposition , il ne le quitte plus ; il le retourne , le feuillette , et à force d'obstination , de patience , de combinaisons , comme s'il eût pressenti qu'il ne devait attendre que de lui seul son instruction et ses succès , il parvint , sans aucun secours étranger , à lire avec facilité , et à écrire , sinon avec pureté et élégance , du moins avec une précision , une clarté , une méthode que l'étude des bons modèles et un grand usage avaient singulièrement perfectionnées.

Les premières notions qu'il avait acquises lui firent deviner le genre de connaissances analogues à la trempe de son esprit. Il se livre à cette inspiration secrète : il quitte l'humble toit de ses pères ; il arrive à Montpellier , et s'élance avec courage dans une carrière difficile , au bout de laquelle il devait trouver une existence honorable et une réputation distinguée.

Il passa dix ans à Montpellier , uniquement occupé de l'étude de la chirurgie. Ses

progrès, et l'étendue de ses connaissances, étonnèrent les SARRAU, les VIGAROUX, les POUTINGON, les LABORIE, dont il recevait les leçons. Ils admirèrent plus d'une fois sa merveilleuse sagacité, la finesse de ses vues, la prodigieuse rectitude de son jugement, et surtout cette dextérité, cette adresse avec laquelle il maniait les instrumens dans les cas les plus difficiles : il avait su acquérir leur estime et leur amitié ; il en reçut des secours et des encouragemens, et ces habiles professeurs ne craignirent pas de lui pronostiquer qu'il rendrait un jour les services *les plus signalés* à l'humanité souffrante. C'est à lui que l'Ecole de chirurgie de Montpellier doit la première idée d'une école-pratique : il en fut le créateur, et il en jeta les premiers fondemens. Belle et salutaire institution, qui est devenue la pépinière de ces chirurgiens instruits qui sont l'honneur de cette Ecole, et les bienfaiteurs de la société, à laquelle ils rendent de si importans services.

Il était temps que M. Viguerie cherchât à retirer quelque fruit de tant de travaux. Il apprend qu'un concours va s'ouvrir à Aix, en Provence, pour la place de chi-

rurgien en chef de l'hospice civil : il part ; il entre dans l'arène ; il combat, *il est vaincu* : sa défaite ne fut pas sans honneur ; elle lui mérita l'estime de ses concurrens , les éloges les plus flatteurs de la part de ses juges , et l'avantage inappréciable d'avoir acquis la conscience de ses forces , et d'avoir su vaincre une timidité extraordinaire , qui aurait , sinon étouffé , du moins prodigieusement obscurci ses rares talens.

Il devait bientôt les signaler sur un plus grand théâtre. La place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse vint à vaquer. Un concours fut ouvert en 1776 : déjà les juges étaient réunis ; de nombreux concurrens étaient inscrits ; plusieurs étaient précédés d'une réputation de savoir et de talent. Le dirai-je ? le chef d'une famille illustre de cette ville prenait l'intérêt le plus actif au succès d'un des concurrens : on le vit , jusques à la fin du concours , employer auprès des juges toute l'influence de son rang , de la considération et de l'estime qu'il avait su obtenir de ses concitoyens. M. Viguerie paraît inopinément au milieu de cette effervescence : sans parens , sans amis , sans patrons , inconnu à

tout le monde ; étranger à toutes ces agitations , il ne peut leur opposer que son talent et son savoir. Il étonne ses juges ; il déconcerte ses rivaux ; il se montre supérieur à lui-même , et d'une main assurée il leur arrache la palme jusques-là incertaine : il fut nommé chirurgien en chef le 20 juillet 1776.

Dès cet instant il ne s'occupa plus que de ses devoirs : livré tout entier à la chirurgie , l'étude , l'observation , l'expérience , son génie furent ses guides. On le vit abandonner des pratiques vicieuses , et leur en substituer de plus simples , de mieux raisonnées ; perfectionner les procédés , en inventer de nouveaux , combattre des erreurs dangereuses , étendre les limites de l'art. Que ne m'est-il permis de rappeler ici tous les cas difficiles , toutes les opérations importantes , toutes les cures extraordinaires qu'il a consommées ! Comment exprimer et rendre sensibles ce coup d'œil observateur et décisif , ce tact sûr et pénétrant , ces ressources , ces inspirations soudaines du génie , cette dextérité , cette prudence quelquefois hardie , qui signalèrent sa pratique ? Tant de lumières , tant de succès devaient

lui concilier l'estime publique. La confiance de ses concitoyens fut la juste récompense de la supériorité de ses talens et des éminens services qu'il ne cessait de rendre à la société.

Tout le loisir que lui laissait des occupations si multipliées, il les consacrait à de nouvelles études, à la méditation des points les plus délicats de son art. Il en avait l'enthousiasme, parce qu'il en avait le génie. En 1778 il adressa à l'Académie royale de chirurgie de Paris des *observations anatomico-chirurgicales*; peu de temps après un *mémoire sur l'Hydrocèle congenitale*. Cette maladie n'était pas connue avant lui; le premier il en a indiqué et pratiqué le traitement: elle lui fournit le sujet de deux nouveaux mémoires qu'il communiqua à la même académie en 1779. L'intérêt de la vérité ne me permet pas de dissimuler qu'on a depuis perfectionné et simplifié le traitement qu'il avait prescrit pour la guérison de cette maladie; mais on ne peut contester qu'il ne soit encore bon, et qu'on n'en connaissait pas d'autre à l'époque où il publia cette découverte.

En 1781 il présenta encore à l'académie

royale de chirurgie deux mémoires sur les fractures compliquées des extrémités. Elle lui décerna le prix d'émulation en 1783.

Les militaires malades à Toulouse étaient alors envoyés à l'hôpital Saint-Jacques ; les soins assidus que M. Viguerie ne cessa de leur donner lui méritèrent l'honneur d'être nommé par le Roi chirurgien militaire. Le brevet est daté du mois d'août 1782.

L'académie des sciences s'empressa d'associer à ses travaux un savant qui devait en rehausser l'éclat. M. Viguerie fut nommé académicien en 1781. L'attente de cette société savante ne fut point trompée : notre confrère lui communiqua un grand nombre de mémoires ; plusieurs sont imprimés dans ses recueils.

Le sujet du premier était une hernie congénitale chez un adulte : cette maladie offrait des circonstances très-remarquables ; elles étaient décrites avec précision dans ce mémoire, et fidèlement représentée dans un dessein qui y était joint.

M. Viguerie s'était convaincu de l'insuffisance des méthodes en usage pour l'opération de la fistule lacrymale ; il avait tenté avec le plus grand succès de réunir les

procédés de Petit et de Mejean ; il consigna dans un mémoire les réflexions que cette nouvelle manière d'opérer cette fistule lui avait suggérée : elles étaient si lumineuses , que le procédé suivi et indiqué par notre académicien a depuis été universellement adopté.

La réductibilité du sac herniaire était niée par la plupart des chirurgiens , et tout au moins révoquée en doute par les autres. Des observations bien faites , et l'autopsie cadavérique , fournirent à M. Viguerie des preuves évidentes de la possibilité , dans certains cas de hernies inguinales , de la rentrée simultanée du sac et de la tumeur herniaire. Il donna à l'académie un mémoire sur cette matière , avec le détail des faits qu'il avait observés ; dès-lors ce problème important fut parfaitement résolu.

Le célèbre chirurgien de Rouen , DAVID venait de publier son ouvrage sur la *nécrose* , cette maladie vraiment singulière dans les os cylindriques. M. Viguerie ne tarda pas à l'observer : il mit sous les yeux de l'académie divers séquestres considérables qu'il avait extraits des os nouveaux qui s'étaient formés autour des anciens , et les envelop-

paient. Son mémoire contenait des faits si extraordinaires , si contraires aux théories les mieux établies , que l'académie crut devoir suspendre son jugement. Un de ses membres opposa une vigoureuse résistance à cette nouvelle doctrine. Une discussion polémique s'établit à ce sujet entre cet académicien et un chirurgien de cette ville qui jouissait d'une considération bien méritée. M. Viguerie attendait en silence qu'une nouvelle occasion lui fournît des preuves assez évidentes pour convaincre les plus incrédules ; elle ne tarda pas à se présenter : une fille , âgée de dix-huit ans , en fut le sujet. Notre confrère se hâta d'en prévenir l'académie : elle nomma des commissaires pour vérifier la malade , et assister à l'opération. Elle eut lieu en leur présence ; un long séquestre fut extrait sous leurs yeux par des moyens bien plus doux et moins effrayans que ceux que David avait employé et prescrit. L'académie , déjà fixée par les rapports de ses commissaires , acquit bientôt de nouvelles lumières , et un plus haut degré de certitude et de conviction. La jeune fille nécrosée fut attaquée d'une fluxion de poitrine , et mourut plusieurs mois après

l'opération qu'elle avait subie. M. Viguerie s'empara aussitôt de l'os de l'intérieur duquel il avait extrait le séquestre. La nature avait presque terminé son ouvrage : le nouvel os était consolidé ; il ne restait plus, dans sa partie inférieure , qu'une petite ouverture , qui commençait même à se remplir , et à la faveur de laquelle on distinguait le mécanisme lent et successif que la nature avait employé dans la formation de ce nouvel os. Les commissaires de l'académie furent encore appelés : ils vérifièrent l'identité du sujet ; ils assistèrent à la séparation et à la dénudation de l'os. Ils consignèrent tous ces faits dans un rapport , et ils ajoutèrent que si cette fille n'était pas morte d'une maladie étrangère à celle de l'os , elle aurait eu le libre et parfait usage de la jambe , laquelle seulement aurait conservé un peu plus de grosseur que dans son premier état. L'académie , forte de preuves si incontestables , fit imprimer dans le troisième volume de son recueil le beau mémoire de M. Viguerie sur la *nécrose*.

C'est à M. Viguerie que la chirurgie doit l'usage du vin miellé dans le traitement des plaies et des ulcères ; il développa dans un

mémoire les avantages de ce procédé plus méthodique, que les anciens avaient connu, que les modernes avaient négligé, et qu'il avait singulièrement perfectionné; il indiqua en même temps les circonstances dans lesquelles il doit être employé.

C'est encore lui qui, pour prévenir la suffocation imminente dans les angines violentes, fut le premier à Toulouse qui employa la sonde de gomme élastique, qu'il enfonçait dans le larynx.

En 1787 il fit conduire à une de nos séances un chamoiseur âgé de cinquante-cinq ans, dont le canal de l'urètre était oblitéré dans la plus grande partie de sa longueur. Il n'urinait que par un grand nombre de fistules ouvertes dans ses fesses. Cet homme avait été admis dans les hôpitaux les mieux servis, et il en avait été renvoyé comme incurable, ainsi qu'il constait des certificats qu'il soumit à l'académie. M. Viguerie demanda des commissaires, pour examiner dans tout leur détail les circonstances de l'infirmité dont ce chamoiseur était atteint, et pour assister à l'opération qu'il se proposait de lui faire. Elle eut le

succès le plus complet. M. Viguerie se servit du troicart. Il l'introduisit d'une main, et le poussait graduellement vers le scrotum, tandis que de l'autre il dirigeait cet instrument dans la profondeur du canal de l'urètre, sans dévier de sa direction. Par cette combinaison de moyens, aussi hardis qu'ingénieux, il franchit sans accident, avec le troicart, le long espace du canal totalement obstrué par des callosités. Une sonde de gomme élastique fut mise à la place du troicart. Dès ce moment les urines affluèrent, et reprirent leur cours naturel; les callosités qui occupaient le scrotum se fondirent, les fistules se cicatrisèrent, et cet homme fut complètement guéri. L'académie, à qui il fut présenté de nouveau, le vérifia avec la plus grande attention. Du reste, ce beau fait chirurgical est rapporté tout au long dans l'ouvrage sur les maladies des voies urinaires par Chopart.

Aux qualités les plus précieuses du cœur et de l'esprit, dont la nature avait été si libérale envers lui, M. Viguerie joignait des mœurs douces, un commerce sûr, et cette probité antique, heureux fruit des exemples

qu'il reçut dès l'âge le plus tendre dans une famille honorée de la considération publique. Il donna à son tour à ses enfans celui de toutes les vertus domestiques. La grande fréquentation des hommes lui en avait donné la connaissance, et l'avait rendu difficile sur le choix de ses amis; il en eut de vrais, et il fut toujours fidèle aux saints noeuds de l'amitié. La finesse de son esprit, la vivacité de son imagination, la gaité de son caractère lui avaient donné un penchant naturel pour l'ironie et la satire. Il sut le vaincre de bonne heure, parce qu'il connut l'extrême réserve que lui imposait sa profession, et qu'il sentit combien il serait dangereux et malhonnête pour un homme public de blesser l'amour-propre des personnes qui lui avaient franchement accordé leur confiance.

Sa stature était grêle et médiocre, son extérieur simple et modeste; sa constitution était faible, sa santé souvent dérangée. La poitrine était chez lui le siège le plus habituel des maux qu'il éprouvait fréquemment. Au mois de janvier 1802 cet organe fut frappé d'une affection catarrhale violente, qui résista aux efforts, peut-être

trop multipliés, des médecins accourus spontanément à son secours.

Sa mort fut un deuil général. L'impression qu'elle causa fut d'autant plus profonde, qu'un de ses confrères, qui partageait avec lui la confiance publique, descendit au tombeau presque à la même heure.

Tout le monde se rappelle avec quel abandon, avec quelle irrévérence, disons-le, avec quel scandale les morts étaient déposés dans leur dernière demeure dans ces temps de désolation, de terreur et d'immoralité, où la vertu, les talens et la fortune étaient un crime, et n'avaient plus d'asile. A la mort de M. Viguerie l'exercice de la religion était toléré; mais il n'avait pas encore reçu la sanction de l'autorité publique. Par l'effet d'une explosion soudaine et spontanée des sentimens généreux que notre académicien avait su inspirer, on vit accourir autour de son cercueil cette foule innombrable d'élèves qui s'honoraient d'avoir reçu ses leçons; ses confrères, dont les rivalités venaient expirer au pied de ses restes inanimés; les administrateurs des hospices, témoins perpétuels de son zèle, de ses talens, de ses succès; et les filles de Saint-Vincent qui

partagèrent toujours avec lui les tendres soins qu'il prodiguait à l'infortune. L'autorité municipale vint seconder ce pieux et louable concours, et donner le premier exemple du respect et du culte qu'on doit aux dépouilles des mortels, de ceux sur-tout qui ont signalé leur vie par une suite de bienfaits envers leurs semblables.

Après le service religieux, le convoi s'achemina douloureusement, et dans un morne silence, vers le champ de la mort. Une foule immense obstruait tous les passages, tous jetaient quelques fleurs sur la tombe de cet homme de bien; son éloge était dans toutes les bouches, la douleur dans tous les cœurs. Au moment où la tombe allait se fermer, M. le Maire (j'avais l'honneur de l'être alors), interprète de tous les regrets dont il recueillait encore dans ce moment la vive et profonde expression, adressa à cette ombre respectée et chérie les témoignages honorables de la douleur de la cité. Les pleurs et les sanglots des assistans étouffèrent plus d'une fois sa voix chancelante. L'amitié a consacré un buste à cet homme précieux, à ce savant modeste, à ce citoyen utile. Son nom sera religieuse-

ment conservé parmi nous, et dans les annales de la science; et si jamais, par une coupable ingratitude, il venait à s'effacer de notre souvenir, son fils qui le continue, qui occupe sa place dans l'hospice civil et dans ce sanctuaire des sciences; son fils, héritier de ses talens, de ses vertus et de la confiance publique, qu'il a su mériter dans un âge qui la repousse le plus souvent; son fils, dis-je, saura bien nous le rappeler.

Permis d'imprimer. A Toulouse, le 6 mai 1813.

Par délégation :

Le Secrétaire-Général,

P.-F. DANTIGNY.

tout ce que j'ai pu faire, et de l'avis de
 mes collègues, et de l'avis de mes collègues,
 j'ai cru devoir vous adresser ce rapport
 par lequel je vous expose les motifs de
 l'avis que j'ai émis, et les conclusions
 auxquelles je suis parvenu. Je prie
 de croire, Monsieur, que j'ai eu l'honneur
 de vous en faire part, et de vous en
 avoir rendu compte, et de vous en avoir
 rendu compte, et de vous en avoir rendu
 compte, et de vous en avoir rendu compte.

Fait à Paris, le 10 Mars 1793.
 Le Citoyen
 P. B.



